

De bonnes conditions de travail, la priorité des profs

Les grandes manœuvres vont bientôt commencer (le 25 février) entre la ministre de l'Enseignement, Joëlle Milquet, et les syndicats. L'enjeu : un accord sectoriel pour 2015 et 2016. Les syndicats annoncent la couleur : ils privilégieront l'amélioration des conditions de travail à des revendications salariales.

Bon, il y aura un petit chapitre sur la revalorisation des barèmes les plus bas ou la prime de fin d'année qui a déjà été revue à la hausse, mais reste moins importante que celle des agents des services publics, mais ce ne sera pas la priorité.

> Contrer l'allongement des fins de carrière. « Avec les nouvelles mesures sur les pensions, les carrières vont être allongées de 3 ou 4 ans », explique M. Chardome (CGSP). « Comment peut-on aménager des périodes de respiration (détacher les enseignants pour une réflexion sur les programmes, pour des formations...) afin d'éviter que des enseignants déjà à bout de nerfs finissent par craquer. »

« Le fédéral fait son deuil des crédits temps sans motif », renchérit Eugène Ernst (CSC). « Si tous ces gens reviennent à temps plein, des milliers de jeunes perdront leur job. Comment faire en sorte que ceux qui conserveront un temps partiel perdent le

moins d'argent possible ? »

> Améliorer intelligemment la formation des enseignants. Décider de l'allongement de la formation ne suffit pas. Les syndicats veulent qu'ils soient mieux formés à la remédiation scolaire, par exemple, absente de la formation initiale ou à tout ce qui touche au numérique.

> Améliorer les conditions de travail et l'entrée des jeunes dans le métier. « L'accueil des jeunes enseignants doit être amélioré. Parfois, ils ne savent pas où se trouvent le réfectoire ou les toilettes », reprend Pascal Chardome. « Il faudrait aussi leur ouvrir les portes de formations sur lesquelles ils doivent souvent faire l'impasse car jugés non prioritaires par les directions. »

Avec un leitmotiv commun à tous : quand les conditions de travail sont bonnes, il en va de même des conditions d'apprentissage des élèves...

SEMAINE PROCHAINE PERTURBÉE

Du 9 au 13 février, des interruptions de cours auront lieu dans les écoles du fondamental et du secondaire.

Les syndicats informeront leurs affiliés sur les résultats des négociations (pensions, etc.) ainsi que sur le Pacte pour un enseignement d'excellence lancé par la ministre Milquet. ■

D.S.W.